



# MOTION NATIONALE FO JUSTICE

## COMMUNIQUÉ :

La **Commission Exécutive du Syndicat National FO Justice**, réunie à Casabianda du 22 au 26 septembre 2025, tient à réaffirmer avec force et clarté ses positions

**FO Justice** rappelle qu'il n'acceptera jamais d'être associé, de près ou de loin, à des slogans ou des postures politiciennes, notamment lors des mobilisations interprofessionnelles et qui n'ont rien à voir avec les préoccupations légitimes des personnels.

**Notre organisation syndicale se refuse à voir les luttes sociales détournées par des considérations idéologiques extérieures à nos missions.**

**Notre engagement demeure et restera exclusivement tourné vers la défense des personnels, de leurs conditions de travail, de leurs salaires et de leur dignité.**

La Commission Exécutive souligne par ailleurs l'importance et la nécessité de poursuivre les protocoles d'accord signés par **FO Justice** avec le ministère de la Justice en faveur de l'ensemble des Personnels. Ces engagements sont le fruit de combats syndicaux acharnés et doivent être respectés.

Malgré les contraintes budgétaires affichées par le gouvernement, **FO Justice** exige que ces protocoles soient intégralement maintenus et poursuivis. Il en va de la crédibilité du dialogue social et du respect de la parole donnée.

► **En conséquence, la Commission Exécutive du Syndicat National FO Justice :**

- Réaffirme son refus de tout amalgame entre ses luttes sociales et des slogans ou positions politiciennes.
- Réaffirme son attachement à un syndicalisme de terrain, indépendant et ancré dans la défense des agents.
- Exige la poursuite des protocoles d'accord signés avec le ministère de la Justice, sans remise en cause liée aux restrictions budgétaires.

**Cette motion a été adoptée à l'unanimité par la Commission Exécutive !**

